

IMPRIMERPublié sur *La Provence* (<http://www.laprovence.com>)

98 % DES PROSTITUÉES CONTRE LA PÉNALISATION DES CLIENTS



Par *Sophie Manelli*

Créé le 30/03/2015 09:11

Faut-il sanctionner les clients des prostituées ? Le débat (re)démarre aujourd'hui au Sénat, où sera examinée la proposition de loi visant à lutter contre le "*système prostitutionnel*". Mais qu'en pensent les principales concernées ? C'est précisément le thème d'une étude de l'université d'Aix-Marseille publiée il y a quelques jours, qui a donné la parole à 500 prostitués hommes, femmes et transgenres, exerçant à

Paris, Lyon et Marseille, dans le cadre d'un sondage réalisé entre mars 2014 et mars 2015 .

D'après cette enquête, 98 % de ces personnes se disent largement *"opposées à la pénalisation des clients"*, considérant que cela va entraîner *"une augmentation de leur vulnérabilité à la violence et à la pauvreté"* en les poussant *"dans la clandestinité"*, et en *"décourageant les clients les plus sûrs"*, explique le chercheur Nick Mai, professeur de sociologie à l'université métropolitaine de Londres qui a dirigé ces travaux.

L'enquête a été menée auprès de prostituées travaillant dans la rue (78 %) ou sur Internet. Parmi elles, 39 % sont françaises, les autres étant issues de 10 pays (Algérie, Brésil, Cameroun, Chine, Colombie, Ghana, Maroc, Nigeria, Pérou et Roumanie). 33 migrantes du Ghana, du Nigeria et de Sierra Leone , qui n'ont pas décidé de se prostituer (victimes de la traite, obligation de se prostituer pour payer des dettes, etc.) sont particulièrement opposées à la pénalisation, car elles estiment que la perte de revenus les rendrait encore plus vulnérables et précaires.

UN EFFET DÉJÀ DISSUASIF POUR LES CLIENTS "SÛRS"

Enfin, de nombreux répondants, migrants et non-migrants, estiment que les effets de la pénalisation ont été anticipés, car les prix ont diminué et les clients les plus sûrs ont arrêté de les contacter.

Nick Mai souligne que durant la réalisation de cette étude, *"un soin particulier a été pris pour que les résultats ne soient pas influencés par la présence de personnes extérieures (proxénètes), ni par la peur de la police"*, et qu'aucune pression n'a été exercée pour remplir les questionnaires.

Ce chercheur travaille dans le cadre de la fondation Amidex de l'université d'Aix-Marseille, en réponse à l'appel à projets Initiatives d'Excellence du programme Investissements d'Avenir. Son étude livre de nouveaux arguments au syndicat du travail sexuel (Strass), qui a manifesté samedi à Paris contre la pénalisation. Fin novembre 2013, les députés avaient adopté une proposition de loi de prévoyant une amende de 1500 euros pour les clients . Mais juste avant examen du texte au sénat, cette disposition a été supprimée en commission. La chambre haute s'oriente plutôt vers la restauration du délit de racolage.

Source URL: <http://www.laprovence.com/article/actualites/3336180/98-des-prostituees-contre-la-penalisation-des-clients.html>